



Fontanes



Bulletin d'informations municipales
NUMÉRO ÉTÉ 2017

REMERCIEMENTS

La mise en page et l'impression de ce journal sont financées par des sponsors qui y insèrent leur publicité.

Nous remercions les entreprises sollicitées d'avoir répondu favorablement.



les 20 ans du FCLF : soirée réussie

LE MOT DE MADAME LE MAIRE

**Chères Fontanaises et Fontanais,
Nous arrivons à mi-mandat, ce n'est pas encore l'heure du bilan mais nous avons déjà quelques bonnes nouvelles notamment en matière d'économie d'énergie.**

Au regard de l'analyse effectuée par notre partenaire, Quercy énergie, sur l'année 2016, nous pouvons déjà évoquer les points suivants :

- La consommation d'énergie a été inférieure de près de 19 % à la consommation annuelle moyenne sur la période 2012-2015
- Cette évolution conjuguée à une réduction du nombre d'abonnements, aboutie au gain de 33,6 % de la dépense énergétique associée.

L'année 2017 marquera de toute évidence la confirmation des premiers constats réalisés.

Afin d'aller plus loin dans la démarche consistant à se départir des augmentations à venir de l'énergie, seul un investissement ciblé permettra de sécuriser l'évolution de ces dépenses de fonctionnement sur une durée de projection physique liée aux matériels et matériaux mis en œuvre. La collectivité souhaite engager un tel projet par la réalisation de quelques travaux structurels d'isolation et par la mise en place d'un réseau de chaleur sur un ou plusieurs bâtiments communaux. Nous en avons choisi la production par une pompe à chaleur géothermique fonctionnant sur une des sources d'eau communale, véritable richesse de Fontanes.

Malgré une DGF (Dotation Générale de Fonctionnement) toujours en baisse, l'année 2017 verra se concrétiser la poursuite de l'aménagement paysager de la plaine de jeux et l'accessibilité extérieure Mairie-poste aux handicapés.

Au niveau des actions :

- Le plan communal de sauvegarde a été validé par arrêté en conseil municipal du 16 mars 2017. Vous avez la possibilité de consulter sur le site www.fontanes.net, le DICRIM (Document d'information communal sur les risques majeurs).
- Patrimoine : Poursuite opération « Mémoire de village » dans le cadre de la candidature du Grand Cahors au label « Pays d'art et d'histoire » avec un temps fort à créer pour les Journées européennes du Patrimoine en septembre 2017

- Journée citoyenne du 10 juin 2017 avec de nombreux bénévoles qui ont œuvré pour un village toujours plus propre et accueillant

- La commune de Fontanes a été retenue pour recevoir Lot of Saveurs le jeudi 10 août 2017

L'activité économique est essentielle. A CAHORS SUD, sur la zone des Falguières située sur notre commune, des entreprises sont en cours d'installation.

L'entreprise CHASSAING est en cours d'aménagement sur le site de l'ancienne discothèque.

Notre boulangerie, Brigitte ROCHIS a un projet de création de boulangerie et nous l'encourageons dans cette voie en lui proposant un terrain en centre bourg.

J'encourage et je soutiens les responsables d'entreprises, du bâtiment, de l'artisanat, du commerce et de l'agriculture qui osent s'engager dans la vie économique. Ils sont un maillon indispensable de la vie locale.

Fontanes, n'est pas une grande commune mais est reconnue pour sa dynamique associative. Je tiens à féliciter les présidents d'associations et toutes les personnes qui consacrent de leur temps pour entretenir cette vie locale, promouvant le bien vivre ensemble.

Je profite de cet instant de communication pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants sur notre commune, en les engageant à participer aux manifestations proposées tout au long de l'année.

Vous savez, les grandes idées ne naissent pas que dans les grandes villes, elles peuvent tout aussi poindre dans les petites communes où les moyens sont plus réduits.

Je vous invite à profiter des animations qui vous seront proposées sur notre commune et vous souhaite un bel été au soleil.

Le Maire, Roselyne VALETTE

VŒUX 2017

C'est en présence de son conseil municipal que Roselyne Valette, maire de Fontanes, a présenté ses vœux, vendredi 20 janvier 2017.

Etaient également présents Madame Catherine Marlas conseillère départementale du canton des marches du sud Quercy, Monsieur Jean-Paul Mougeot, maire du Montat, et Monsieur Guy Peyrus, maire de Cieurac.

Cérémonie qui a permis de faire un bilan des réalisations, des actions et des événements de l'année écoulée, mais également d'informer, de communiquer avec les habitants de la commune sur des sujets tels que le plan communal de sauvegarde, la journée citoyenne, le réseau des voisins vigilants etc...

Les projets 2017 ont été évoqués et seront mis en œuvre en fonction bien évidemment du budget et des ressources de la commune.



La maire a tenu dans ses propos à réaffirmer qu'il fallait ne pas se désunir face aux actes de terrorisme perpétrés en France durant l'année 2016 et rester solidaires.

Les nouveaux habitants de la commune se sont présentés et tous se sont retrouvés pour le verre de l'amitié dans une ambiance très conviviale.

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL SÉANCE DU 27 FÉVRIER 2017

Débat sur le PADD

OBJET : Organisation du débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) Du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) du Grand Cahors.

Madame le maire rappelle au conseil municipal que la Communauté d'agglomération du Grand Cahors a prescrit l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), par délibération en date du 7 décembre 2015.

La volonté d'élaborer un PLUI à l'échelle du Grand Cahors répond à des nécessités liées à la fois à l'évolution récente du contexte règlementaire en matière de planification urbaine et au contexte local du territoire du Grand Cahors.

L'échelle intercommunale, expression du bassin de vie, est une réalité incontournable. Elle est devenue notre véritable échelle du quotidien : celle de nos déplacements domicile-travail, de la vie scolaire de nos enfants, de nos modes de consommation et de loisirs, enfin celle de nos paysages et de notre cadre de vie.

Le PLUI permettra de conforter la cohérence et la dynamique collective du territoire dans un principe de solidarité.

Les travaux d'élaboration du PLUI ont aujourd'hui bien avancé. Le diagnostic territorial prospectif, réalisé par les bureaux d'études CITADIA et EVEN, a permis de révéler les enjeux stratégiques du territoire auxquels devra répondre le futur PLUI.

Plusieurs réunions de travail avec les membres des commissions communales PLUI du Grand Cahors ont permis de finaliser l'écriture du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) intercommunal.

Pour poursuivre l'élaboration du PLUI, ce projet de PADD doit faire l'objet d'un débat au sein de chaque conseil municipal puis du conseil communautaire.

Madame le maire explique que les conseillers municipaux ont pu prendre connaissance du PADD soumis au débat aujourd'hui, sur une plateforme électronique dont l'adresse était communiquée dans la convocation à la présente séance, cette dernière ayant été adressée au domicile de chaque conseiller dans les formes et délais légaux.

Elle précise que ce PADD a de plus été présenté par les bureaux

d'étude CITADIA et EVEN à l'ensemble des conseillers municipaux des communes du Grand Cahors lors de deux réunions plénières qui se sont déroulées les 21 et 23 février 2017.

Madame le maire rappelle que le PADD constitue la clé de voûte du PLUI en tant qu'il fixe les grandes orientations en matière d'aménagement et de développement dans tous les domaines traités par le document d'urbanisme (activités économiques, urbanisation, paysages, environnement, ...). Le PADD constitue le projet politique intercommunal fixant les objectifs de développement pour les 10 ans à venir. Il s'inscrit dans une approche de développement durable visant notamment à modérer la consommation d'espace et à lutter contre l'étalement urbain.

Madame le maire présente le PADD intercommunal dont les orientations générales d'urbanisme et d'aménagement retenues pour l'ensemble du territoire du Grand Cahors sont les suivantes :

- O - Orientation générale : les valeurs du projet de territoire
- I - Adapter le modèle de développement urbain pour bien vivre ensemble
- II- Dynamiser le tissu économique
- III- Œuvrer pour un développement respectueux de l'environnement
- IV- Organiser spatialement le développement

Cette présentation terminée, Madame le maire propose au conseil municipal de débattre sur ce PADD intercommunal du Grand Cahors

Elle précise que ce débat doit permettre à tous les élus d'échanger sur les orientations d'aménagement et de développement du territoire intercommunal. Il ne marque pas la fin des travaux mais permet :

- d'ajuster la rédaction des objectifs du PADD afin d'apporter les nuances nécessaires et de veiller à la plus grande cohérence,
- de guider les choix ultérieurs de traduction règlementaire du PADD (orientations d'aménagement et de programmation, plan de zonage et règlement).

4/ La vie municipale

Madame le maire indique que le débat est ouvert.

OBSERVATIONS :

I - ADAPTER LE MODELE DE DEVELOPPEMENT URBAIN POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE :

Regroupement des services autour des pôles => crainte de la perte des écoles.

Au regard de la situation géographique de Fontanes, (zone industrielle, gare, péage, poste, multi services, boulangerie) le conseil municipal s'interroge et souhaite que la commune de Fontanes soit considérée comme pôle de proximité en complémentarité avec le pôle de services de Labastide Marnhac.

II - DYNAMISER LE TISSU ECONOMIQUE :

Geler la zone économique du Bartasec (entrée Cahors) si pas d'aménagement réalisé.

III - ŒUVRER POUR UN DEVELOPPEMENT RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT :

Plus de souplesse dans l'autorisation du photovoltaïque pour les bâtiments se situant près des bâtiments classés afin d'éviter de se retrouver en incohérence avec les critères du PLUI, à savoir « recentrer les constructions en centre bourg »,

Le conseil municipal, après en avoir débattu, prend acte que le débat sur le PADD intercommunal du Grand Cahors, a eu lieu.

Pour conclure, madame le maire rappelle les prochaines étapes de l'élaboration du PLUI, à savoir :

- Elaboration du zonage, du règlement et des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP).
- Arrêt du projet de PLUI par le conseil communautaire.
- Consultation des Personnes Publiques Associées.
- Enquête publique.
- Approbation du PLUI en conseil communautaire avant le 31 décembre 2019.

Questions ou informations diverses

Demande de Madame Brigitte ROCHIS

Par courrier du 03 février dernier, Madame ROCHIS Brigitte nous sollicite pour trouver une solution afin de pérenniser son activité de boulangère et cela au regard de sa situation personnelle actuelle. Elle propose d'acheter un terrain afin que ce commerce de proximité reste dans le village.

Madame ROCHIS a un projet de construction de boulangerie si elle trouve un terrain.

Madame le maire propose de lui vendre une partie de la parcelle n° 83 section A qui se situe à proximité du garage communal acheté dernièrement par la collectivité.

L'assemblée donne à l'unanimité un accord de principe sur cette vente.

Accompagnateur dans le car ramassage scolaire primaire :

A compter de la rentrée scolaire 2017/2018, le Conseil Général ne renouvellera pas le contrat des accompagnateurs dans les bus scolaires.

Les maires des 3 communes se réuniront afin de savoir si maintien accompagnateur et si oui répartition charge.

Diagnostic Accessibilité SOCOTEC :

Les rapports ont été transmis pour La Mairie-Poste, école, salle des fêtes et église.

Concernant la Poste, Madame le Maire doit évoquer certains aménagements intérieurs avec le référent de l'agence postale et trouver une solution aux observations émises.

Pour les autres bâtiments, une réunion est à prévoir avec les adjoints le mercredi 15 mars 2017, l'objet étant de se caler sur un échéancier.

Délibération d'arrêt du SCOT de Cahors du Sud du Lot :

Le projet a été arrêté à l'unanimité lors du comité syndical du 5 janvier 2017.

La délibération a été mise à l'affichage et un bilan de la concertation est à disposition.

Carte National d'identité (CNI) :

A compter du 07 mars 2017, les CNI ne seront plus délivrées en Mairie mais seulement sur les sites de Cahors et Castelnau Montratier en ce qui concerne notre territoire. En fait il s'agit de la même procédure que les passeports.

Conseil Communautaire du 30 janvier 2017 :

L'essentiel de ce conseil portait sur le Rapport d'orientation budgétaire (ROB)

Les bases de TH, TF et CFE sont revalorisées par le législateur de 0,4 en 2017. Le montant de la CVAE est quant à lui notifié pour 2017 avec une baisse de 5,92 %.

L'ensemble des actions menées en 2016 a permis de maintenir l'épargne nette au-dessus du million d'euros bien qu'elle ait diminué de moitié par rapport à 2015 du fait de la réduction des dotations de l'état et la nature de la dynamique fiscale.

Pour 2017, il faut intégrer les diminutions importantes des dotations de l'état et constater également la stabilité de la population et de l'activité économique qui auront un impact sur les rentrées fiscales.

A ce jour, les perspectives sont sombres, avec les éléments connus c'est 1,3 million d'économie à dégager pour maintenir l'épargne nette à un niveau correct.

Afin de réaliser l'objectif pour 2017, les mesures suivantes devront être prises à savoir :

- 1 - Accepter d'augmenter la capacité de désendettement
- 2 - Poursuivre et mettre en place les pistes d'optimisation des services
Exemples : Communication - 120 000 € (Lot of saveurs, journaux)
Fermeture de Blanchard - 50 000 € (relocalisation ALSH)
Voirie - 300 000 €
Optimisation charges de personnel : - 80 000 €
- 3 - Reconduire, si possible, la répartition dérogatoire du FPIC (attente chiffres dotations avec beaucoup d'inconnus)
- 4 - Restreindre l'investissement

En conclusion pour l'année 2017, la fiscalité ne sera pas touchée.

En revanche la bonne réalisation des mesures préconisées ci-dessus et l'ampleur de la baisse des dotations de l'état en 2017 sur nos collectivités seront décisives quant à la capacité de prolonger cette pause fiscale.

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL SÉANCE DU 04 AVRIL 2017

Vote des taux des 3 taxes locales 2017

Après en avoir débattu en assemblée, nous décidons d'augmenter de 1% le taux des trois taxes au regard des projets en cours et des demandes de subventions à venir.

À ce jour le montant des dotations ne nous a pas été communiqué, une baisse est à nouveau à envisager.

Les nouveaux taux 2017 sont les suivants :

Taxe d'habitation : de 6,18 à 6,25

Taxe foncière bâti : de 11,71 à 11,83

Taxe foncière non bâti : de 116,72 à 117,95

Le montant du produit fiscal attendu à taux constant est de 159 316 €. Avec l'augmentation de 1 %, le montant du produit attendu devient 160 991 €.

Délibération approuvée à 7 votes pour et 4 abstentions

Budget primitif 2017 Commune

Madame le Maire rappelle les faits suivants :

- Baisse de la DGF dont le niveau n'est pas connu à ce jour (diminution prévisible optimiste d'environ 4000 €)
- La partie la plus importante de l'investissement est consacrée à l'aménagement de la plaine de jeux soit 117 000€ en complément du reste à réaliser 2016 et à l'accessibilité Mairie -poste pour 6000 €.

Nous envisageons également :

- l'achat de chaises et tables pour la salle des fêtes à hauteur de 3000 €
- achat terrain pour 3000 €
- remplacement d'un poteau incendie pour 2500 €
- achat ordinateur portable et vidéo projecteur pour 1500 €

Nous reportons l'achat des bancs de l'église de FONTANES faute de budget suffisant.

- Dans les recettes d'investissements nous avons prévu la vente du terrain à Mme ROCHIS et les subventions sollicitées en sachant qu'à ce jour aucune confirmation sauf l'enveloppe parlementaire.
- Du fait de la dissolution du CCAS au 31/12/2016, le résultat antérieur est cumulé au résultat antérieur section fonctionnement du budget « commune ».

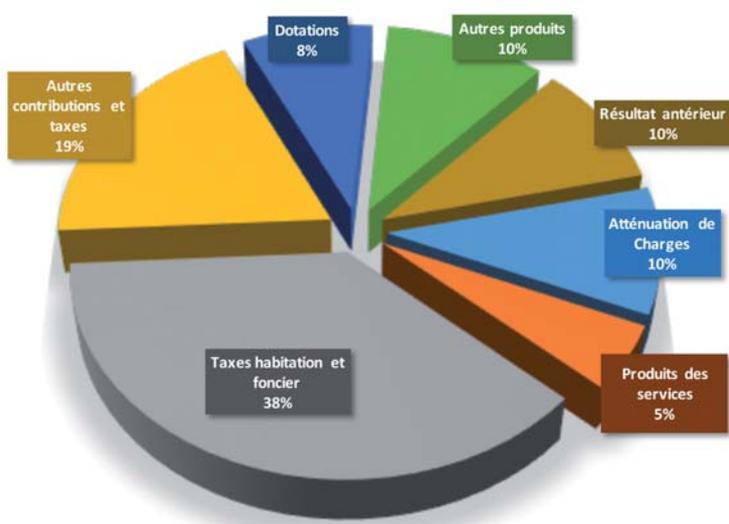
Le budget proposé au Conseil municipal s'équilibre en dépenses et recettes de **fonctionnement** à la somme de **430 026,94 €**.

Les **recettes de fonctionnement** se répartissent ainsi :

- Atténuation de charges : 43 000 €
- Produits de services : 22420 €
- Impôts et taxes : 241 891 €
- Dotations : 36201 €
- Autres produits : 44 901,50 €
- Résultat antérieur : 41 613, 44 € (inclus le résultat antérieur du CCAS dissous au 31/12/2016)

Les recettes de fonctionnement se répartissent comme le présente le graphique ci-dessous :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

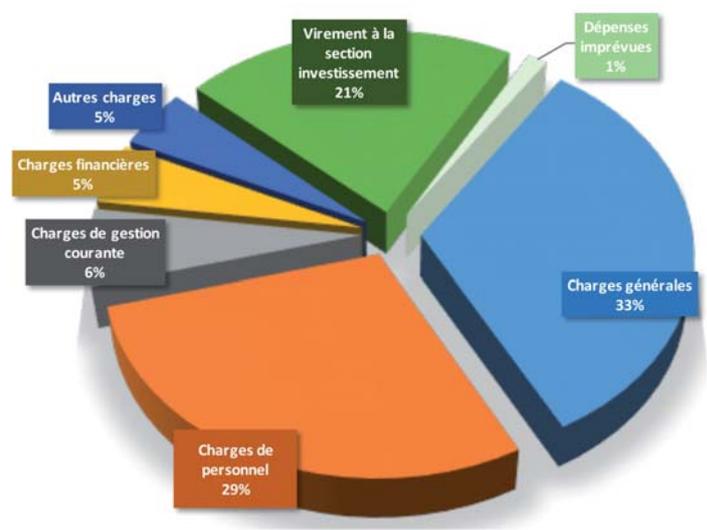


Les **dépenses de fonctionnement** se déclinent comme suit :

- Charges générales : 140 621, 94 €
- Charges de personnel : 124 004,00 €
- Gestion courante : 26 375 €
- Charges financières : 20 500 €
- Autres charges- opération d'ordre : 20 224,66 €
- Dépenses imprévues : 5 500 €

Représentation graphique des dépenses de fonctionnement :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



6/ La vie municipale

Quant aux **dépenses d'investissement**, elles sont les suivantes :

Remboursement emprunt : 60 000 €

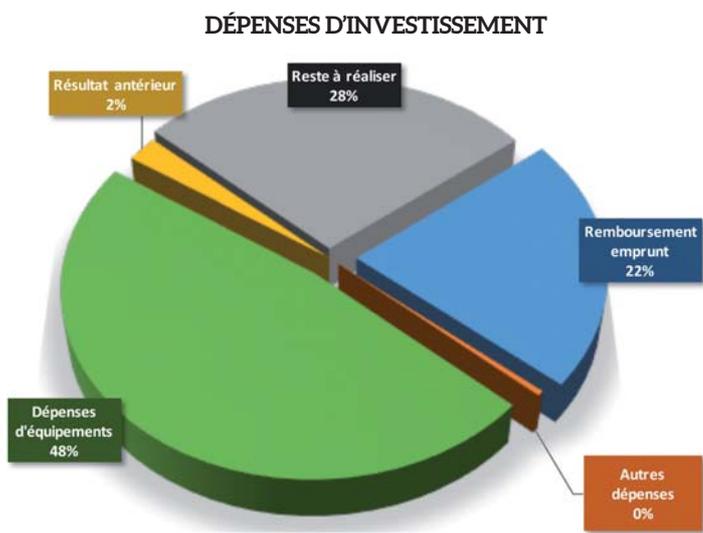
Autres : 1200 €

Dépenses d'équipements : 133 000 €

Résultat antérieur : 6 119,36 €

Reste à réaliser : 77 018,98 €

Représentation graphique des dépenses d'investissement :
Ce budget permet un virement de **92 801,34 €** en recettes à la section investissement qui s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de **277 338,34 €**.



Les **recettes d'investissement** sont les suivantes :

Affectation de résultat : 79 465,34 €

Fond de compensation TVA : 3 800 €

Taxe Aménagement : 3 000 €

Vente terrain : 9 000 €

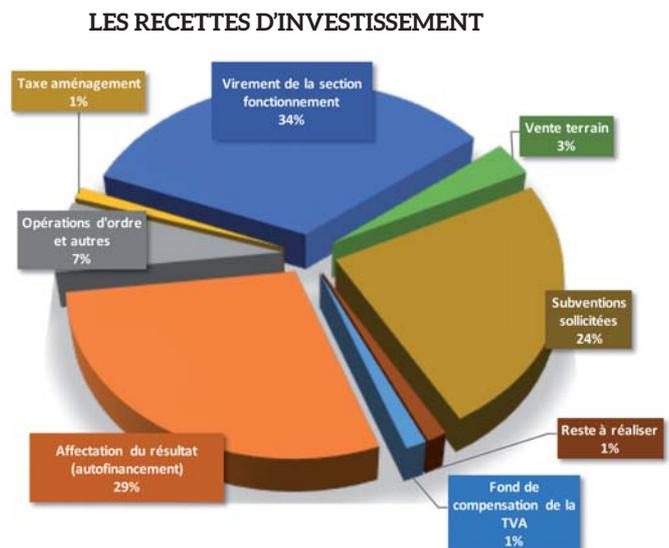
Subventions sollicitées : 66 674 €

Virement section fonctionnement : 92 801,34 €

Opérations d'ordre - autres : 18 924,66 €

Reste à réaliser : 3 673,00 €

Elles se ventilent comme suit :



Le budget de la commune est adopté à l'unanimité.

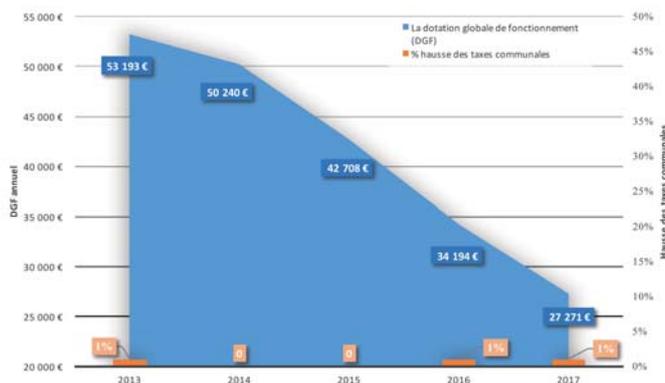
EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL SÉANCE DU 13 AVRIL 2017

Informations et questions diverses :

1) Dotation générale de fonctionnement

Nous connaissons enfin le montant de la DGF pour 2017 soit 27 271€, ce qui induit une baisse de 6923 €.

L'évolution de la DGF et des taux communaux depuis 2013 sont présentés ci-dessous :



2) Débat sur la construction des tribunes

Après en avoir débattu, le conseil municipal choisit de ne pas reconstruire les tribunes. En effet, tous les devis qui nous ont été proposés ont un coût trop important. Il faut compter au minimum 50.000 € HT pour avoir des tribunes aux normes (50 places environ).

3) Réunion avec les maires du RPI le lundi 10 avril 2017 :

Madame le maire précise que concernant l'avenir du RPI, aucune décision collective n'a pu être prise. Des désaccords sont à noter sur les positions ou avis respectifs des divers maires.

Après en avoir discuté à nouveau en séance de conseil municipal, la position de FONTANES est d'avoir un projet à court et moyen terme (avec moindre coût pour la collectivité) et ensuite, avec plus de recul au regard de l'application des futures règles d'urbanisme d'ici 2020, se positionner éventuellement sur un site unique si nécessaire.

L'assemblée met également en avant le fait d'avoir un contexte favorable et sécurisé à l'épanouissement des enfants à savoir au niveau sportif (aire de jeux, terrain de foot, pétanque, aire récréative mais aussi au niveau culturel (bibliothèque).

Est mis en avant également le parcours pédagogique sur la connaissance de la biodiversité prévue dans le projet de l'aménagement de la zone humide en relation avec le conservatoire d'espaces naturels MP

4) Présentation projet d'optimisation énergétique au Secrétaire Général Préfecture

Madame le Maire a pris rendez-vous auprès du secrétariat de Mr QUENEHERVE pour le 4 mai 2017. Elle sera accompagnée

par Jean Pierre BROUQUIL qui a suivi le projet en collaboration avec Julien CAILLE de Quercy ENERGIES. Seront abordés les sujets tels que l'obtention de la DETR pour les travaux d'aménagement de la plaine des jeux et le projet de mise en place de la pompe à chaleur pour chauffer l'école.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS RÉUNI À FONTANES LE 27 AVRIL 2017

Jeudi soir, le conseil communautaire du Grand Cahors s'est rassemblé à Fontanes pour une réunion express, très axée sur les services au public.

Dans la bibliothèque de Fontanes, le conseil communautaire a dû pousser les murs pour faire rentrer tout le monde. Mais il ne pouvait trouver meilleur écrin pour siéger, car celui-ci démontre à lui seul qu'un village d'à peine 500 habitants peut se doter d'un équipement culturel décent et donner à une population rurale un accès à la culture.

L'accès, c'est ce qui a rythmé cette séance-éclair du 27 avril : l'accès aux services administratifs, à la santé, aux transports, au traitement des déchets, qui constitue «une question sensible» pour le président Jean-Marc Vayssouze. Le Grand Cahors a statué sur la création de deux maisons de services au public (MSAP), et sur leur plan de financement prévisionnel, conformément au schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public, au sujet duquel le conseil a émis un avis favorable. Cet investissement vise à transformer les relais de services publics (RSP) de Catus en MSAP, qui accueillera de nouveaux partenaires tels que Pôle Emploi, la Caf ou la CPAM. Une autre MSAP sera créée à Saint-Géry (devenu commune nouvelle de Saint-Géry-Vers), en reprenant les locaux laissés vacants par le Trésor public depuis le 1er janvier. Catus et Saint-Géry-Vers figurent comme pôles d'équilibre du terri-



toire du Grand Cahors selon le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) Cahors-Sud du Lot.

De bons résultats à noter sur la collecte de déchets

La régie du Grand Cahors assure la collecte des déchets pour 39 communes depuis 2016. Le conseil s'est notamment réjoui des économies réalisées à ce niveau l'an dernier, qui sont de l'ordre de 177 000 €. Ce bon point serait à mettre à l'actif de la réorganisation du service de collecte effectuée en 2015.

REMISE MÉDAILLE D'HONNEUR DÉPARTEMENTALE, RÉGIONALE ET COMMUNALE À MR JACQUES CHAUBARD

Elu conseiller municipal en Mars 1989 sous le mandat de Maurice ALAUX et ensuite il a exercé trois mandats de Maire de 1995 à Mars 2014. Il a donc siégé durant vingt-cinq années au conseil municipal. En mars 2014, il a décidé de ne pas se représenter malgré nos sollicitations mais cela était son choix. Durant ces 25 années notre village a évolué aux rythmes de multiples réalisations mise en œuvre sous ses 3 mandats de Maire. Parmi ces dernières, nous pouvons noter :

- 2011 Achat grange et Aménagement en Multi service avec logement et salle socio culturelle
- 2012- 2013 Achat terrain aménagé en lotissement
- 2013-2014 Aménagement Place de l'école avec sécurisation du cœur de village

Concernant les faits marquants de cette période, nous pouvons évoquer la participation à l'aménagement de la zone économique appelée autrefois le SYCALA mais également l'entrée de notre commune dans la communauté de communes de CAHORS devenue depuis la CAGC.

A ce titre, félicitations et remerciements sont adressés à Mr CHAUBARD pour son action tant au niveau communal qu'associatif et d'ailleurs, il œuvre toujours dans le milieu associatif.

Des remerciements sont également adressés à son épouse, Dominique qui l'a accompagné dans cette aventure.

Mr CHAUBARD était entouré de Mme le Maire et son équipe municipale, de Mesdames MARLAS Catherine et Mme Dominique ORLIAC, de messieurs Jacques POUGET et Jean Marc VAYSSOUZE, Claude VERINES et Raymond BOUSSUGE.



8/ La vie municipale

JOURNÉE CITOYENNE CE SAMEDI 10 JUIN 2017

Sous une belle journée ensoleillée et toujours dans l'esprit de travailler sur l'amélioration du cadre de vie et le mieux vivre ensemble, plus de vingt-cinq personnes avaient répondu présentes pour œuvrer à nettoyer les bordures des parterres, à enlever les herbes dans le centre bourg, autour des plantations et du terrain de pétanque. D'autres équipes se sont chargées du nettoyage des routes. Nous constatons que la route de la Rédole est celle qui est la plus chargée en rejet de paquets de cigarettes, cannettes et bouteilles...

La matinée se termine à 12 h 30 par un apéritif et repas pris en commun à l'ombre des frênes. Certains bénévoles étaient occupés à la préparation du repas. Un superbe pastis réalisé par Babeth a régalé tous les participants...



Madame le Maire et son équipe remercient les participants de leur implication dans la vie de la commune ainsi que celle de Thierry FRABEL, l'employé communal d'avoir accepté de participer à cette opération. Félicitations pour le travail accompli visant à motiver chacun à entretenir son pas de porte. Journée très agréable et conviviale.

La vie de l'École

UNE ANNEE RICHE EN EVENEMENTS A L'ECOLE DE FONTANES LE DÉBUT DE L'ANNÉE FUT GOURMAND : GALETTE DES ROIS

Un moment de convivialité avec les élèves, les enseignantes et le personnel communal le **mardi 10 janvier 2017** à l'école de FONTANES à l'initiative de Madame le Maire : **Dégustation de la Galette des rois et désignation des rois et reines.** Les enfants sont prêts :



Mais avant **un peu de culture** :

Pourquoi la galette des rois au mois de Janvier, quel est son origine ?

La galette se déguste le jour de l'épiphanie le 06 janvier mais aussi les jours qui suivent.

LE NOUVEL AN ASIATIQUE À L'HONNEUR

Une idée originale a été mise en place en ce nouvel an asiatique : un dragon à l'école de Fontanes, jeudi 26 janvier. Les enfants de l'école ont défilé dans les rues et ruelles, les uns abrités du vent sous le dragon, les autres en procession

ORIGINE DE L'ÉPIPHANIE

Le mot « **épiphanie** » est d'origine grecque. Il signifie « apparition » La fête de l'Épiphanie correspond au jour où les rois mages, guidés par la lumière d'une étoile, arrivèrent jusqu'à Jésus, dans l'étable où il est né.

Nous mangeons la galette des rois ce jour-là, car c'est l'Eglise qui institua cette tradition typiquement française. Elle remonte au 13^{ème} siècle (entre 1200 et 1300 ans).

Si l'Épiphanie est une fête religieuse, l'origine de la **galette des rois** est-elle totalement païenne. Elle trouve son origine dans la fête romaine des saturnales. La tradition romaine voulait, qu'à l'occasion des saturnales (fêtes romaines), un roi soit élu parmi les jeunes soldats.

Ce "roi " pouvait alors commander tout ce qu'il lui plaisait. Cette tradition a évolué et a perduré au cours des siècles en trouvant sa place le jour de l'Épiphanie.

Selon les régions, la galette des rois est un gâteau rond en pâte feuilletée fourrée ou non, une couronne garnie de fruits confits à l'intérieur duquel a été placée une fève.

Celui qui découvre la fève est le **roi** ou la **reine**.

La galette a été appréciée de tous, sa fabrication est artisanale.



Photo devant école

derrière. Depuis une quinzaine de jours, les écoliers s'étaient ouverts à la culture asiatique au travers de films, contes, confection de petits chapeaux coniques et de lanternes. Ainsi équipés, ils ont suivi le gigantesque dragon en faisant du vacarme avec leurs sifflets. Les habitants sont sortis pour admirer ce beau cortège bigarré et tapageur. La maire était aussi de la partie avec quelques adultes qui ont aidé les enfants à porter le dragon aux couleurs vives et chatoyantes. Les enfants, les institutrices et toute leur équipe se sont beaucoup investis dans la préparation de cette manifestation. Nougat mous ou durs au sésame, jus de fruits exotiques et gâteaux de la fortune sont venus récompenser les enfants pour leur coopération. Comme le veut la tradition, le dragon a été fabriqué en trois parties : la tête, le corps et la queue. Une très belle réalisation.



Défilé dans les rue des Fontanes

LE MÉTIER DE BOULANGER C'EST COMMENT ?

La découverte du métier de boulanger par les enfants de l'école de FONTANES dans le cadre des activités périscolaires



En entrant dans la boulangerie, l'odeur du pain chaud et des chocolatinnes fait immanquablement jaillir une délicieuse et savoureuse nostalgie. Derrière l'image appétissante du métier de boulanger, il y a beaucoup de passion mais aussi énormément de travail.

C'est cette passion du métier de boulanger que Madame Brigitte ROCHIS aidée de son apprentie a bien voulu faire découvrir aux 44 élèves de notre école de village.

Quatre groupes de 11 enfants se sont succédés dans sa boulangerie, ils ont pu travailler la pâte, mettre leurs réalisa-

tions au four et déguster des brioches ou du pain avec des pépites de chocolat...

Brigitte a présenté les divers matériels utilisés à savoir les deux pétrins, la chambre froide, le four.

Les enfants ont été enchantés par cette aventure et la boulangère ravie d'avoir peut être suscité des vocations d'apprentis boulangers.

Nous remercions Brigitte ROCHIS et son apprentie pour le temps qu'elles ont bien voulu accorder à la découverte de leur métier pour les enfants de l'école.



CHASSE AUX ŒUFS DANS LA PRAIRIE

La chasse aux œufs est lancée à FONTANES le mardi 18 avril 2017

C'est à l'initiative du Club Amitiés et loisirs en étroite collaboration avec les maîtresses qu'une chasse aux œufs a été organisée avec les enfants de l'école.

Sous un début d'après-midi ensoleillée dans la plaine de jeux, les enfants ont passé un excellent moment. Un goûter a été offert par le Club.

La relation entre les générations pour des actions de ce type est à encourager.



10/ La vie de l'École

LES ÉCOLES QUI CHANTENT

SPECTACLE REUSSI pour « les écoles qui chantent » ce vendredi 12 mai 2017 à Castelnau Montratier



Les enfants des écoles de Castelnau Montratier et du RPI Belfort du Quercy-Fontanes-Montdoumerc s'étaient bien préparés au chant durant l'année scolaire. Les parents et grands-parents sont venus encourager leurs enfants ou petits-enfants par des applaudissements à chaque nouveau chant.

Félicitations aux maîtresses et maîtres, aux organisateurs et à tous les bénévoles sans qui cette manifestation ne pourrait avoir lieu.

Du travail collectif qui a donné de bons résultats et des enfants heureux de présenter leur prestation.

Bravo aux « écoles qui chantent »

SORTIE DU RPI BELFORT DU QUERCY-FONTANES-MONTDOUMERC À CORDES LE VENDREDI 2 JUIN 2017

Sous une journée très ensoleillée, les enfants des trois écoles ont arpenté les ruelles escarpées de Cordes, les plus jeunes ont pris l'option du petit train.

Les écoliers ont pu découvrir Cordes-sur-Ciel l'une des plus anciennes bastides d'Occitanie, une de ces villes dont la floraison marqua la région durant le Moyen Age. Elle fut fondée en 1222 par Raimond VII, comte de Toulouse.

Cordes-sur-Ciel connut une grande prospérité grâce au commerce des draps, des soies et des cuirs. Aux XIII^{ème} et XIV^{ème} siècles, les marchands et les nobles firent bâtir des demeures luxueuses.

Au programme de la journée :

Visite bastide

La découverte de Cordes par les enfants de 6 à 11 ans s'est faite à travers un jeu de piste dans les ruelles de Cordes sur Ciel. En sillonnant les ruelles pendues au cœur de la bastide, ils ont trouvé les réponses pour résoudre l'énigme posée dans le



Atelier les mains dans le chocolat

livret distribué à chaque écolier par l'office de tourisme. La place de la Bride, la place de la halle, la porte des ormeaux, la maison du grand fauconnier, la rue saint Michel et son église sont des passages familiers de nos écoliers.

Un atelier « Les mains dans le chocolat » au musée des Arts du Sucre et du Chocolat Yves Thuriès

Une équipe de pâtissiers ouvre les portes de leur laboratoire et apprend aux jeunes écoliers à créer eux-mêmes des petits personnages gourmands faits de chocolat et de croquant. Après cette approche ludique, ils ont pu admirer les œuvres du musée, réalisées en sucre et en chocolat, sans oublier d'emporter leur création gourmande.

Visite verrerie d'art pour les plus grands

Les enfants de Belfort du Quercy ont découvert la magie du verre soufflé à l'atelier des souffleurs de verre de Cordes sur ciel.



Les enfants écoutent attentivement la guide de l'office de Tourisme

EXPOSITION « AU TEMPS DES DINOSAURES » JUSQU'AU 13 JUILLET BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE FONTANES

Cette exposition confiée par la Bibliothèque Départementale de prêt du Lot permet de découvrir l'incroyable vie des dinosaures de leur naissance à leur brutale disparition.

A disposition, une gamme de livres spécifiques pour tous les âges. Le Club Amitiés et loisirs, assurant la gestion de la bibliothèque a mis en place une collaboration, toute l'année, avec l'école de Fontanes.

Marie SIGNORI, bénévole à la bibliothèque, assure régulièrement ces animations. C'est ainsi que vendredi 9 juin 2017 deux groupes d'écoliers se sont émerveillés devant ces animaux préhistoriques en posant de nombreuses questions lors de la visite commentée de l'exposition qui a été suivie de lectures d'albums sur le thème.

Bienvenue à tous jusqu'au 13 Juillet 2017 aux heures d'ouverture de la bibliothèque.



La vie des associations

COMITÉ D'ANIMATION DE LOISIRS ET CULTURE UNE SOIRÉE ORIGINALE : LE NOUVEL AN ASIATIQUE

le 28 janvier 2017 à la salle des fêtes de FONTANES

Le nouvel an asiatique est célébré dans plusieurs pays l'Asie : au Viet Nam (où on l'appelle la Fête du Têt), en Chine, en Corée, au Japon, à Taïwan, en Malaisie, à Singapour, en Thaïlande, aux Philippines, en Indonésie, à Singapour, Hong Kong ou encore à Brunei et en Birmanie.

Au programme :

ATELIER CULINAIRE de 9 h à 12 hs

Découverte de l'Asie à partir de 19 heures : Deux films diffusés à la bibliothèque, un sur les paysages et la vie au Viet Nam et l'autre sur « les chemins de l'école »

Après la culture, le repas est servi vers 21 heures, au menu : PHO (soupe) - NEMS - plats à déguster : Porc au caramel, Bœuf aux pousses de bambou, poulet miel et sésame - fruits exotiques de saison.

Près de 120 personnes ont participé à cette soirée réussie, et ont été enchantés de faire la découverte de ce continent situé à plus de dix mille km d'ici. La décoration était magnifiquement réussie et la salle des fêtes presque transformée en pagode !

Félicitations aux bénévoles du comité d'animation loisirs et culture de FONTANES.



12/ La vie des associations

SOIRÉE BRETONNE

Dans le cadre des « SOIREES A THEMES » instaurées par le Comité d'Animation Loisirs et Culture la BRETAGNE était à l'honneur sous la houlette de Virginie. La météo, fidèle alliée de la Bretagne en matière de pluie, n'a pas démenti ce vendredi 3 mars. Quelques quatre-vingt convives ont profité des bonnes recettes importées par notre bretonne d'adoption Virginie qui avait revêtu la tenue bretonne assortie de la jolie coiffe pour la circonstance. Le nouveau Président du CALC, Enzo, animait la soirée et a tenu à remercier les jeunes cuisiniers qui se sont investis tout l'après-midi devant les fourneaux. Félicitations à la décoratrice du comité qui avait décoré merveilleusement la salle des fêtes avec le drapeau breton et sa légende qui en disait long sur la Bretagne, de



nombreux dictons ornaient également les murs et chaque convive était invité à rejoindre sa table au nom personnalisé – les mouettes – le chalutier – le couple – les danseurs etc... A la fin du repas certains se sont essayés aux pas de danse bretons et ce fut un magnifique spectacle !

SOIRÉE CRÉOLE

Une soirée organisée par le comité d'animation loisirs et culture qui a eu un réel succès, plus de 130 personnes étaient présentes et des demandes de réservation ont été refusées faute de place. Les convives ont bien apprécié les acras, les boudins antillais, le rougail et la farandole de desserts au nom bien exotiques! Le rhum dans sa fontaine a désaltéré les adultes tandis que les enfants se sont régalés de jus de fruits exotiques.

Cette soirée se veut également culturelle, elle a donc commencé par la projection d'un film à la bibliothèque pour découvrir les paysages des îles, les coutumes, les traditions et le mode de vie. C'est plus particulièrement la Martinique qui était à l'honneur.

La décoration de la salle et des tables était réussie, nous saluons le travail de recherche d'Angela la décoratrice du comité d'animation.



Félicitations aux cuisiniers et cuisinières, fins connaisseurs de la gastronomie des îles, qui ont fait preuve d'un réel talent.

Ambiance créole assurée à FONTANES.

PROCHAINES MANIFESTATIONS :

- Exposition 100 % d'ici et d'ailleurs à la salle des fêtes du 17 juillet 2017 au 13 août 2017 avec vernissage le 17 juillet à 18 h 30
- Marché gourmand le 18 juillet 2017
- Fête de Fontanes les 2 et 3 septembre 2017

CLUB AMITIE ET LOISIRS

ACTIVITES

4 Janvier : galette des rois et vœux du club – 60 personnes

10 Février : l'assemblée générale a réuni une centaine de personnes. Le conseil d'administration a accueilli un nouveau membre : Christiane CAVALIE, élément précieux si nous voyons le programme annuel du club

28 Mars : repas de clôture de la saison de tarot au multiservices de Fontanes. 30 joueurs s'affrontent tous les 15 jours à la salle des fêtes. Cette année le trophée a été remporté par M. Fourniols de Castelnaud Montratrier

Vendredi 24 Février : plus de 70 personnes réunies autour de Coco et Riri Alios pour fêter leur noce d'or. Odette Pradines a agrémenté l'après-midi de sa belle voix

Vendredi 10 Mars : gros succès du repas choucroute avec jeux l'après-midi

Dimanche 19 Mars : bourse aux livres

Jeudi 24 Mars : Anniversaires : nous avons souhaité les anniversaires de 7 personnes dont Auguste Bayol à qui nous fêtons ses 100 ans. Auguste nous a fait l'honneur de pousser la chansonnette et ce de façon très dynamique !

Vendredi 31 Mars : nouveauté avec une course aux œufs avec les enfants de l'école. Jean-Pierre Courdresses a mis au service de cet après-midi toute son imagination pour un véritable parcours pour trouver tous les œufs disséminés dans le pré sous l'école. Un goûter a clôturé cet après-midi.

Dimanche 18 Juin : bourse bébé/enfants – 80 exposants

Samedi 1^{er} Juillet : chorale DIVONA en l'église Saint Clair de Fontanes, entrée gratuite, participation à la discrétion de chacun

PROCHAINES MANIFESTATIONS

10, 11 et 12 Août : sortie au Puy du Fou et marais poitevins, réservée aux adhérents du club

Mercredi 16 Août : Méchoui (agneau à la broche) en soirée, animé par les DEGATS LOCOS - Ouvert à tous

Vendredi 18 Août : Après le succès du concert de musique russe de l'année dernière, nous accueillerons à nouveau la formation RUSSALKA (duo balalaïka et bayan) en l'église de Fontanes

Dimanche 3 Septembre : 29^{ème} édition de la brocante vide-grenier

Jeudi 28 Septembre : Repas « rougail » et jeux

Dimanche 15 Octobre : loto

Novembre : « mois du film documentaire » à la bibliothèque municipale

Samedi 4 Novembre : soirée os de canard, vin nouveau

Vendredi 15 Décembre : repas de Noël du club

Second semestre : venue de LADECCA 46 pour une conférence/vidéo concernant la prévention cancer et une initiation aux « gestes qui sauvent ». Ces domaines relevant de la santé publique, nous allons proposer à d'autres associations de se joindre à nous.

DES NOUVELLES DU FCLF

Le club de foot labellisé

La remise du label

À l'occasion du repas de Noël qui s'est déroulé à la salle des fêtes de Lalbenque le 10 décembre, le FCLF s'est vu remettre par le District du Lot de football le label jeunes espoirs. Il s'agit d'une distinction qui a été entièrement refondue par la Fédération Française de football la saison dernière. Les critères d'attribution sont plus drastiques. Les objectifs fixés par le label visent à structurer les clubs autour de quatre axes : associatif, sportif, éducatif et encadrement-formation. Chaque critère ouvre droit à des points.



Le label est attribué pour trois saisons. Le diplôme qui s'y rattache a été remis au président du FCLF, Alain Beausoleil et au responsable de l'école de foot Jean François Dichamp. Étaient présents le président du District Serge Martin ; la vice-présidente, Claudine Vermande ; les maires de Lalbenque, M. Pouget, de Fontanes, Mme Valette et de Laburgade, M. Sauvier. Une importante dotation en équipements sportifs a été remise au club. Actuellement seuls 12 clubs de Midi-Pyrénées se sont vus décerner ce label. Pour l'heure le FCLF est le seul club lotois labellisé. Lors de cette soirée les sponsors ont été honorés et un cadeau a été remis aux joueurs.

JUIN 2017 : Mois d'anniversaires pour le FCLF

Tout d'abord, lors du week-end de la pentecôte s'est déroulé le 10^{ème} anniversaire du Tournoi REY-POUSSOU-DELACOUX.

NEWS DU CLUB DE PETANQUE

Cette année le club de pétanque compte 23 licenciés, dont 3 nouveaux.

Nous avons débuté les championnats du Lot depuis le mois de Mai, les championnats inter-club débuteront en Septembre que ce soit pour l'équipe féminine (9 licenciées) ou masculine (14 messieurs).

Nous avons gagné le 1er tour de Coupe de France contre l'équipe de Sauzet 17 à 14 le 21 Avril, le 2nd tour se jouera à Lamagdelaine le vendredi 16 Juin. Nous sommes impatients de voir la fin des travaux au bas de la Mairie, afin que le club puisse s'entraîner sur les nouveaux terrains de Fontanes.

Que de chemins parcourus en 10 ans. Aujourd'hui le tournoi se déroule sur deux jours et classé international car pour la première fois cette année nous avons accueilli une équipe étrangère, à savoir les espagnols de l'ES EL PAPIOL. Nous avons fait découvrir le pays de Lalbenque et Fontanes aux catalans venus en nombre (60). Ils ne repartent pas bredouilles car dans la catégorie U13, ils ont remporté le trophée. Celui-ci a donc fait le voyage en Espagne pour y demeurer une année avant de revenir l'année prochaine pour être remis en jeu. Une très grande expérience pour les jeunes du club et aussi pour les nombreux bénévoles qui se sont donnés à fond durant 3 jours malgré une journée de samedi épouvantable au niveau de la météo.

Néanmoins, nous en garderons tous un très bon souvenir. Le 17 juin 2017, à Fontanes, le FCLF a fêté ses 20 ans! L'entente fondée en 1997 a depuis beaucoup grandi, le nombre de licenciés dépassant chaque année les 200. L'école de foot a obtenu le label FFF depuis 9 ans et l'équipe première joue au niveau régional.

Au programme de cet anniversaire, jeux gonflables (baby-foot, bubble foot, matchs, pétanque, photos souvenirs...), repas, feux d'artifice et soirée dansante.

L'apéritif, le repas et la soirée ont été animés par les « Dégâts Locos ».

Un mélange des générations a fait de cette soirée une réussite. Félicitations aux bénévoles du Club.



Photo Tournoi 2017 REY-POUSSOU-DELACOUX



Rencontre à Sauzet

14/ La vie des associations



SO'DANSE TERMINE L'ANNÉE SCOLAIRE PAR UN BEAU SPECTACLE

La première année s'achève pour l'Atelier So'Danse. Le spectacle « Promenons-nous dans les bois... » a eu lieu à la salle des fêtes de Cieurac le dimanche 25 juin à 18h et clôture en beauté l'année scolaire.

Sophie est très fière de ses 18 élèves. Tout au long de l'année, les cours se sont déroulés dans une très bonne ambiance, dans

l'échange, la découverte et la pratique de la danse. Nous avons fait aussi d'autres activités, telles que cerceaux et rubans.

Voici Paul et Maëlys à l'Atelier Danse animée par Sophie ALY tous les mercredis sauf vacances scolaires à la salle des fêtes de FONTANES.

SOCIETE DE CHASSE SAINT HUBERT FONTANAISE

La saison de chasse 2016-2017 s'est terminée le 28 février 2017 avec la fin de la réalisation du plan de chasse chevreuil (50 dont 7 en tir d'été) et la fin des battues de sangliers.

Ce sont 9 sangliers qui ont été prélevés sur le territoire de Fontanes et 5 à Belfort du Quercy lors des battues organisées avec la société de chasse du Léoure. Durant ces battues 5 renards ont été éliminés.

Toujours soucieux d'améliorer la sécurité, nous allons mettre en place des postes de tirs surélevés au meilleur passage en complément de la matérialisation des postes de tirs (couleur orange).

Au niveau du **petit gibier**, il a été procédé à un lâcher de perdrix rouges et un lâcher de faisans. Le deuxième lâcher de faisans prévu au mois de janvier a été annulé pour cause de grippe aviaire.

Une bonne population de palombes et de bécasses ont pu permettre de compenser le manque de gibier sédentaire qui était plus ou moins présent selon les espèces et les secteurs.

Concernant les **nuisibles**, les cages à pies sont toujours aussi efficaces et la cage piège poulailler a permis de capturer 4 renards.

En avril, une journée de déterrage s'est soldée par la capture d'une nichée de renards (1 renarde et 3 renardeaux)

L'assemblée générale est prévue première quinzaine de juillet 2017 afin de préparer la prochaine saison de chasse 2017-2018.

Divers

MSAP (MAISON DE SERVICES AU PUBLIC)

Les MSAP sont créées à destination des habitants de tous les territoires et notamment des territoires ruraux et des zones périurbaines.

Objectifs : améliorer l'accès à tous les services assurés par les grands opérateurs nationaux et locaux de services de proximité : Pôle Emploi, la CAF (Caisse d'Allocations Familiales), la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie), la CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé), la MSA (Mutualité Sociale Agricole), la Mission Locale et l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales du Lot). Les MSAP regroupent en un lieu unique une gamme élargie de services. Elles permettent à tout un chacun de trouver écoute, aide et accompagnement dans les démarches de la vie quotidienne.

La plus proche de notre commune est celle de LALBENQUE

Horaires d'ouverture de la Maison de services au public de Lalbenque : **Lundi** : 13h30 à 16h30

Mardi : 08h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30 - **Jeudi** : 09h30 à 12h30

Remarque : Sur rendez-vous : **Lundi** : 8h30-12h30

Jeudi : 13h30-16h30 - **Vendredi** : 8h30-12h30

Adresse : Maison de services au public de Lalbenque
Maison Communautaire - 46230 Lalbenque

Contact : 05 65 24 22 55 - msap.lalbenque@orange.fr

ETAT CIVIL 2016

Décès :

Rachel DERAMOND le 7 mars 2016

BARTHE Marie Louise le 8 mai 2016

GRANIOU André le 25 septembre 2016

WOLSENMKOWA Dusia le 16 décembre 2016

MANIFESTATION ORGANISÉE PAR LE GRAND CAHORS EN COLLABORATION AVEC LA COMMUNE LOT OF SAVEURS LE 10 AOÛT 2017

Au programme des animations :

- salon de lecture de 15 à 18 heures

- concours de pâtisserie de 15h30 à 17 hs (démonstration et concours)

Vous pouvez vous inscrire auprès de la mairie de Fontanes ou l'agence postale (binôme enfants de 8 à 12 ans avec adulte)

Le binôme gagnant sera désigné par un jury

- recette animée par un cuisinier autour du veau sous la mère de 17 à 19 hs

- Atelier gourmand de 19 h à 19 h 30 ouvert à tous (démonstration de la réalisation du pastis lotois)

FÊTE DES VOISINS AU BOURG DE FONTANES

A l'initiative de Naïma et Caroline, la fête des voisins du bourg a été organisée le samedi 3 juin 2017.

Ce sont environ une trentaine d'habitants du bourg qui ont pu échanger, faire mieux connaissance tout en partageant les plats préparés par chacun d'eux.

Chaque participant était enchanté de cette rencontre et en redemande pour l'année prochaine...



AIDES AUX TRAVAUX D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Madame, Monsieur,

Vous êtes propriétaire occupant, et votre logement a plus de 15 ans.

Vous souhaitez faire des travaux (isolation, chauffage) afin de réaliser des économies d'énergie significatives.

Le revenu fiscal de référence de votre ménage ne dépasse pas certains plafonds : de 18 409 € pour 1 personne à 43 297 € pour 5 personnes.

Dans le cadre du programme « Habiter Mieux », vous pouvez bénéficier d'aides importantes, notamment :

- de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) : 35 % à 55 % du montant HT des travaux (selon l'ampleur des travaux et plafonds de ressources) ;
- de l'Etat : 10 % du montant HT des travaux éligibles dans la limite de 2 000 euros (propriétaires occupants très modestes) et de 1 600 € (propriétaires occupants modestes) ;
- du Département :
 - ▶ financement possible des études liées aux travaux ;
 - ▶ jusqu'à 750€ d'aide pour les propriétaires occupants les plus modestes ;
- de la Région : éco-chèque de 1 500 € si vous faites appel à une entreprise agréée pour la réalisation des travaux (RGE - Reconnu Garant de l'Environnement) ;
- de votre intercommunalité si elle est engagée dans une politique d'amélioration de l'habitat.

Renseignez-vous auprès du Point Rénovation Info Service du Lot :

- Agence Départementale pour l'Information sur le Logement du Lot au 05 65 35 25 41
64 boulevard Gambetta - 46000 CAHORS
adil46@wanadoo.fr
- Espace info Energie au 05 65 35 81 26
64 boulevard Gambetta - 46000 CAHORS
info@quercy-energies.fr

PAPREC SUD-OUEST

Recycler pour demain

Agence de Mercuès **05 65 35 30 60**
Agence de Fontanes **05 65 21 09 89**

ALU⁴⁶ Aluminium PVC Bois **DEVIS GRATUIT**

Fabricant & Installateur de Menuiserie Neuf et Rénovation

Siret : 799 183 967 00014
pose.alu46@gmail.com - 06 16 79 51 55 - 06 70 48 65 41

RGE QUALIBAT

Veranda, baie vitrée, fenêtre, porte, store, portail motorisé, volet roulant, moustiquaire...

LIEU-DIT BOUYSSSET Montdoumerc

Le Pétrin de Fontanes
289 route de Lalbenque 46230 Fontanes

PAIN CUIT AU FEU DE BOIS
Brioches - pains spéciaux

OUVERTURE de 7h à 12h 30
Fermé le Mardi

Commandes et réservation **06 26 94 53 17**

Rond-Point des Marques

s.Oliver Pique Café Julie Guerlande
PRADA SERIAL Levi's ONLY
G-STAR RAW JACK & JONES
BARGIA JEANS VERO MODA
SERGENT MAJOR

Z.A Porte du Quercy . 47500 MONTAYRAL
Tél . 05 53 49 26 94



EIFFAGE

ROUTE

SECTEUR MAXOU

Ets Midi Pyrénées- Agence du Lot

Les empeaux 46090 MAXOU

Tél : 05 65 30 94 03



PLANAVERGNE SAS

SOLQUERCY
Organisation de Producteurs
des Coteaux du Quercy (105 producteurs)

Expédition - Exportation
Melon, Pomme, Prune, Courgette, Raisin, Poire,
Produits du terroir et de Midi-Pyrénées



SERVICE • QUALITÉ • EFFICACITÉ

PLANAVERGNE S.A.S - Escazals - 46230 FONTANES
Tél. : 05.65.24.20.10 - Fax : 05.65.31.72.43 - www.planavergne.com - E.Mail : jf@planavergne.com

SARL MOLINIER

Saint Cevet
46230 Fontanes

Tel: 05 65 21 00 38
ou 06 21 23 10 89



Terrassement, assainissement, piscine, VRD, brise roche.....



Parc d'activités CAHORS-SUD
515 rue de la pièce grande
46230 FONTANES
Fax : 05 65 21 53 54

BOUSSAC

Particuliers - Professionnels
Froid - Climatisation - Grandes cuisines

www.boussacfroid.fr

05 65 21 53 53

TERRASSEMENT
ASSAINISSEMENT
TRANCHEUSE
RESEAUX



CONCASSAGE / CRIBLAGE
MATERIAUX CHAULES
RECYCLAGE MATERIAUX
VENTE MATERIAUX

www.chassaing-tp.com

www.chassaing-recyclage.com